



Communiqué de presse

PADHUE : des avancées importantes pour la médecine générale dans l'organisation des EVC

Le CMG, le CNGE, le CNP de médecine interne MIPIC et le CNOM saluent les évolutions apportées à l'organisation des épreuves de vérification des connaissances des praticiens à diplôme hors Union européenne pour l'année 2026.

Ces évolutions permettent de mieux orienter les candidats selon leur projet professionnel réel. La création d'une épreuve de « médecine interne polyvalente et immunologie clinique » doit notamment éviter que des praticiens ayant vocation à exercer en établissement de santé ne présentent par défaut les épreuves de médecine générale.

Les textes reconnaissent également mieux la spécificité de la médecine générale. La composition du jury des EVC de médecine générale est modifiée : son président devra être titulaire du diplôme de spécialité de médecine générale, sans obligation d'exercer des fonctions hospitalières. Cette évolution tient compte de l'exercice ambulatoire de la médecine générale et du statut de ses enseignants universitaires. Dans ce cadre, la nomination du Pr Vincent Renard, président de la sous-section 53-03 du Conseil national des universités, comme président du jury des EVC de médecine générale constitue un signal fort.

Le CMG, le CNGE, le CNP de médecine interne MIPIC et le CNOM rappellent leur attachement à l'accueil et à l'accompagnement des PADHUE dans des conditions claires, équitables et adaptées aux besoins du système de santé.

Ils resteront mobilisés pour accompagner les lauréats des EVC de médecine générale, sécuriser leurs parcours de consolidation des compétences et garantir une meilleure cohérence entre les épreuves présentées, les compétences attendues et l'exercice professionnel futur.

Paris, le 15 juillet 2026

Contacts presse

CMG : presse@cmg.fr

CNGE : o.saintlary@cng.fr

CNP de médecine interne MIPIC : anne.bourgarit@aphp.fr / Mathilde.Devaux@ght-yvelinesnord.fr

CNOM : presse@cn.medecin.fr